

# fabrègue i m p r i m e u r

Boîte Postale 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Téléphone : 55 75 10 00

Télex : 580208

Télécopie : 55 08 17 97

Société anonyme au capital de 2 000 000 de francs

C. N. D. P.  
Secrétariat Général  
Division de l'Ordonnancement  
29 rue d'Ulm  
75230 PARIS CEDEX 05

Monsieur le Directeur Général,

A la suite des entretiens que nous avons eus, tant avec vos services qu'avec Monsieur ASSABGUI, nous vous prions de bien vouloir trouver, en annexe à la présente, les précisions souhaitées pour l'informatisation de la production "imprimée" du Ministère de l'Education Nationale dont l'objectif essentiel est l'optimisation des coûts par une rationalisation des procédés de saisie des textes et par une automatisation des procédures techniques de photocomposition.

Chacun des aspects développés fait l'objet d'un commentaire assorti d'un chiffrage des opérations qui lui sont attachées.

Ainsi que Madame BOURGEOIS nous l'avait demandé, nous estimons que nous sommes en mesure d'assurer la photocomposition du "BULLETIN OFFICIEL" de l'Education Nationale au prix de 175,00 F hors taxes la page ; nous ne pouvons malheureusement pas, sans expérience, déterminer l'économie résultant de la réutilisation des textes publiés au B.O. pour le Recueil des Lois et Règlements.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

  
j.p. fabrègue.

jpf/am  
23/09/88.

**I - FOURNITURES POUR L'EQUIPEMENT DU C.N.D.P.**

Les matériels et les logiciels que nous proposons sont des éléments produits par la société BULL et dont la diffusion sur la totalité du territoire est de plusieurs milliers d'unités.

**1 - Matériel :**

Unité Centrale	1 QUESTAR Q 420
Mémoire	1 million d'octets
Capacité de stockage	1 disque de 67 millions d'octets 2 disquettes
Station coactive	1 Q 410
Imprimante A2	1 PRT 7220

**2 - Logiciel :**

STARSYS-i	Systeme
STARTEXT	Traitement de texte
MSTE 7107 X25	Télécommunications

**3 - Extension de logiciel permettant une interactivité en temps réel sur les bases de données des textes STARMIS.**

L'installation de cet équipement dans les locaux du C.N.D.P. peut être envisagée sans soulever de problème de climatisation ou d'hygrométrie. Seule l'alimentation électrique devra être stabilisée.

Au niveau des coûts, nous proposerons deux tranches d'investissement réparties dans le temps dont la seconde pourrait se situer à l'automne 1989.

**Première tranche :**

Evaluation du matériel	. . . . .	118.325,00 F H.T.
Evaluation du logiciel	. . . . .	29.000,00 F H.T.

**Seconde tranche :**

Evaluation du logiciel	. . . . .	60.000,00 F H.T.
------------------------	-----------	------------------

Nos relations avec le fournisseur des équipements décrits dans la première tranche nous permettent d'envisager une remise de 20 %, soit un coût de 117.900,00 F H.T. environ.

L'utilisation de ces outils, dont nous proposons une installation provisoire dans nos locaux, permettra d'assurer la formation des personnels concernés (trois personnes) à titre gracieux pendant une semaine.

Evidemment, l'assistance de nos professionnels sera garantie tout au long de la montée en charge des bases de textes.

II - SPECIFICATIONS RELATIVES AU STOCKAGE  
EXPLOITATION DES BASES DE DONNEES.

La solution envisagée met en oeuvre le gestionnaire de bases de données textuelles MISTRAL. Ce logiciel est supporté par un système DPS 7000/40 E intégré à un réseau incluant d'une part l'outil de photocomposition et, d'autre part, d'importants moyens de télécommunications et de transcodage de disquettes. Il assurera l'intégration des textes d'origine quelconque à trois bases de données.

Il s'agira :

- de la base des textes du B.O. ;
- de la base des textes du R.L.R. ;
- de la base de données des brochures.

Le chargement des textes sur les bases respectives sera assuré normalement par nos propres services mais l'accès en modification ou insertion pourra être ouvert à la demande du C.N.D.P. dès lors que l'investissement correspondant à la seconde tranche (logiciel STARMIS) aura été réalisé.

Les bases de données ayant été créées, il appartiendra alors aux seuls utilisateurs du C.N.D.P. de consulter, de sélectionner des textes et de les récupérer en télétransmission sur leur propre matériel en vue de les remodeler sous un logiciel de traitement de texte. Ils constitueront ainsi de nouveaux ouvrages laissant au fournisseur un minimum de saisie complémentaire.

Ces nouvelles publications sauvegardées sur disquette et transmises en télécommunication pourront être enrichies de quelques balises fonctionnelles dont la répartition judicieuse contribuera à diminuer les coûts d'enrichissement typographique et les temps de réintégration aux bases de données.

Tous les textes seront intégrés à des bases de données.  
Tous les textes des bases de données pourront être réutilisés dans de nouvelles publications.

Les coûts :

A charge du C.N.D.P.

- 1) Les frais des télécommunications
- 2) les frais d'intégration des textes aux bases de données

Au temps passé :

- coût horaire : 216,00 F/heure H.T.

Donnée étalon :

- Bulletin Officiel composé par nos soins  
80 pages de textes courants  
temps d'intégration : 4 heures

850 / semaine  
( 4.000 / mois ) H.T.  
⇒ 50.000 / an

- 3) La consultation des bases de données (temps d'utilisation de la mémoire centrale de notre système) dans les conditions précédemment définies sera effectuée sans frais.

### III - RECUPERATION DE TEXTES PRODUITS SUR DISQUETTES MAGNETIQUES PAR UN CONFRERE.

L'opération est d'autant plus aisée que l'atelier de composition a fourni un descriptif rigoureux de sa codification.

Notre équipement de transcodage nous permet alors de dépouiller les textes de leurs codes spécifiques et de les préparer à une intégration dans la base de données.

Le coût du transcodage est de 217,50 F H.T. la disquette de 756 K.

Cependant, la sécurité d'une part, et, d'autre part, notre responsabilité relative à l'exactitude des données stockées dans les sous-bases, impliquera dans cette hypothèse de traitement des impressions et des relectures de textes repris. Ces opérations, absolument nécessaires, feront l'objet d'une facturation séparée au temps passé, au coût horaire de 160,00 F H.T.

A ce sujet, nous attirons l'attention sur les économies réalisables au cas où la composition des textes pourrait être assumée par le fournisseur qui gère les bases de données.

En effet, la seule opération de saisie initiale permettrait alors de donner au texte sa codification définitive tant en ce qui concerne l'exploitation en vue d'un tirage, voire de la création de bromures à l'intention d'un confrère imprimeur, qu'en ce qui concerne l'intégration directe aux bases de données textuelles.

Dès lors, les seuls coûts afférents à l'exploitation des textes composés seraient ceux qui correspondent à l'intégration aux bases de données dont il est raisonnable de penser qu'ils seraient eux-mêmes réduits de plus de 50 %.

### IV - LA PRODUCTION DES TEXTES COURANTS

La mise en oeuvre de procédures systématiques de réutilisation des textes déjà composés permet d'envisager une restructuration des lignes de facturation en ce qui concerne la production des nouvelles publications.

Trois postes de coûts :

1) Transfert du fichier à traiter

Coût : celui des télécommunications

2) Prétraitement en vue du transfert sur l'unité de photocomposition.

C'est le coût de la composition traditionnelle avec tous ses éléments mais limitée toutefois, en ce qui concerne la saisie, au temps d'enrichissement typographique.

3) Prétraitement en vue du transfert sur l'unité de gestion des bases de données.

Coût horaire : 216,00 F H.T.

Il est très important de tenir compte du fait que les coûts des postes 2 et 3 précédents vont diminuer de manière très conséquente en fonction de la richesses des bases de données et de la qualité du balisage généré au C.N.D.P. Cependant, il serait vain de penser que ces conditions idéales d'économies puissent être atteintes avant douze à quinze mois.